



PONTCARRÉ

www.mairiepontcarre.net

mairie de pontcarre



Suivez-nous sur Instagram : mairiedepontcarre



MAIRIE INFO FLASH - MARS 2026

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Notre nouveau Policier Municipal, Monsieur COTTIN, a pris ses fonctions ce mercredi 4 mars.

Il travaillera en coordination avec les équipages de la Police Pluri communale Roissy Pontcarré et en lien avec la Police Nationale, dans le cadre de ses missions d'îlotage et de proximité.

Je lui souhaite en mon nom et celui de tous les Pontcarréens la bienvenue et je sais que vous saurez lui réserver le meilleur accueil.

Les deux bureaux de vote des prochaines élections municipales sont regroupés au sein de la salle des Fêtes Norbert ALISÉ. Ils seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Votre Maire,
Tony SALVAGGIO



COMMÉMORATION



« Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc »

Jeudi 19 mars à 9h30 – Monument aux morts

La commune et les anciens combattants de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) se réuniront devant le monument aux morts puis devant la stèle Maurice KOPEC, pour participer à la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des



INFORMATION ELECTIONS



Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026. Les bureaux de vote seront ouverts de **8h00 à 18h00**.



Par arrêté préfectoral du 15 juillet 2025, les bureaux de vote 1 (Mairie) et 2 (Ecole) ont été mutualisés et se situent à la **salle des Fêtes Norbert ALISÉ**.

INFORMATION « JOB D'ETE »



Si vous souhaitez postuler pour un « job d'été » au sein des services techniques, il est nécessaire de déposer votre candidature en mairie (CV + lettre de motivation) avant le **30 avril 2026**.

COLLECTE VEGETAUX SAISONNIERE

***Du mercredi 18 mars au mercredi 11 novembre 2026
(tous les 15 jours semaines paires)***

- Tonte de gazon et d'herbe
- Feuilles
- Petites tailles de haies et d'arbustes
- Divers végétaux provenant de l'entretien des jardins (fleurs, fanes, racines...)
- Fruits ou légumes, non transformés, issus des potagers et des vergers.



Uniquement dans un bac en vrac ou en sacs kraft (maximum 5)

Le calendrier de collecte est disponible sur le site du SIETOM